

# SAINT JULIEN DE CIVRY

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 JANVIER 2014

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de M. ROUX Didier, Maire

**Présents** : Didier ROUX – Serge BERTILLOT - Patrice MAILY — Vincent FENEON - André TREMEAUD - Vincent AUPECLE - Valérie PILLOUX - Jean-Marie JOBARD - Paul SAGE - Jean-Marc DURY – Valérie LACROIX - Anne-Marie LAVEDER - Marie-Pascale ALLOIN

**Procurations** : - Hubert FENEON à Jean-Marc DURY

**Absent** : Laurent LACROUTE

**Secrétaire de séance** : Valérie LACROIX

**Date de convocation** : 24 janvier 2014

Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 20 décembre 2013, pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

### **Délibérations** :

**1/ A la demande de la DRI : Carrefour RD 20 – RD 320 – VC : remplacement de la priorité à droite par la mise en place d'un "Stop" pour améliorer la sécurité routière à cet endroit.**

Autorisation pour installer un Stop : 10 voix pour ;

Proposition pour installer un Cédez le passage : 3 voix pour ;

Proposition pour ne rien changer : 1 voix.

Le maire enverra un courrier de réponse à la DRI.

### **2/ Fond Solidarité Logement :**

Le FSL offre la possibilité d'accorder des aides aux personnes rencontrant des difficultés pour l'accès et le maintien au logement. Le Conseil Municipal vote pour une participation financière de 184.10 euros pour l'année 2014.

13 voix pour ; 1 abstention

### **3/ Caveau urne : ouverture de crédit**

Le conseil donne son accord pour l'ouverture de crédit investissement pour 940 € TTC (facture Pompes Funèbres Vincent pour la mise en place d'un nouveau caveau urne au cimetière).

14 voix pour

### **Décisions diverses et points divers :**

#### **1/ Contes Givrés :**

La commune participe financièrement à ces spectacles et le Conseil Municipal décide de reconduire le festival des Contes Givrés fin 2014. 14 voix pour

**2/ Réglementation sur le liaisonnement des sièges à l'église :**

La conclusion de la commission de sécurité prévoit que les chaises de l'église doivent être reliées entre elles par rangées de 16 chaises maximum. (Obligation en cas de mouvement de foule).

**3/ Point sur le paiement des loyers des locataires :**

Le point sur le paiement des loyers des locataires est présenté au conseil municipal.

**4/ Présentation du budget provisoire 2013 :**

Les recettes 2013 sont en augmentation de 20000 € par rapport à 2012.

Les dépenses de fonctionnement sont en baisse en 10000 € par rapport à 2012.

L'excédent de fonctionnement de 90000 € est absorbé à concurrence de 60000 € par des dépenses d'investissement, dont 25000 € pour la réhabilitation du logement de la cure.

**5/ Préparation du budget 2014 :**

Une réflexion est demandée aux différentes commissions qui doivent présenter leur projet 2014.

**6/ Bulletin Municipal :** La distribution sera effectuée par la Poste avec un contrat d'un montant de 60 €.

**7/ Stèle du 19 mars 1962 :** en accord avec les anciens combattants qui participeront pour moitié à la dépense, une stèle sera installée dans l'enceinte du monument aux morts en hommage aux combattants de la guerre d'Algérie.

**8/ Informatique à l'école :** Les divers appareils sont installés ou en cours d'installation.

**9/ Subvention école publique :** Le conseil donne son accord pour aider les enfants du primaire à réaliser leur voyage scolaire qui a lieu tous les 2 ans Il attribue un montant de 400 €.

**10/ Godet du tracteur communal :** il sera réparé pour un montant de 614 €.

**11/ Elections municipales :** elles se dérouleront les 23 et 30 mars prochains.

**12/ Salle paroissiale :** Le conseil donne son accord de principe pour qu'un ménage de fond de la salle soit effectué une fois par an par Françoise.

**13/ Boulangerie :** Suite à la fermeture de la boulangerie « Au pain de Campagne », et dans la perspective d'une possible fermeture de la 2<sup>ème</sup> boulangerie pour cause de départ en retraite, le Conseil Municipal réfléchit à une solution pour maintenir une boulangerie, voire une épicerie dans la commune.

**Prochaine Réunion de Conseil Municipal :**  
**Vendredi 28 février à 20h30 à la Salle de la Mairie.**